



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 1685

Texte de la question

PLAN BÂTIMENT

M. le président. La parole est à M. Antoine Herth, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.

M. Antoine Herth. Monsieur le ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat, vous avez annoncé en février dernier dans le cadre du Grenelle de l'environnement, un vaste plan de rénovation et de modernisation du bâtiment, du logement et des constructions. Ce plan est attendu car il doit avoir un effet important en matière environnemental et les entreprises du bâtiment trouvent là un surcroît d'activité qui leur permet de créer des emplois.

C'est bien en pesant sur ce secteur, qui représente une part prépondérante des gaz à effet de serre, que nous pourrions parvenir à réduire par quatre, en quatre ans, les émissions de gaz à effet de serre.

Les locataires, les propriétaires, les collectivités locales et les organismes logeurs doivent être mobilisés sur cet objectif. Tous sont conscients de l'intérêt des mesures et de l'urgence à agir. Sans eux, rien n'est possible.

Nombre de nos concitoyens nous demandent comment isoler leur logement, comment trouver un conseil et surtout comment trouver des financements.

Aussi, monsieur le ministre d'État, pouvez-vous nous détailler les mesures du Plan bâtiment à quelques semaines de l'examen du Grenelle 2, et en particulier les effets concrets qui sont attendus ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

M. le président. La parole est à M. Jean-Louis Borloo, ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.

M. Jean-Louis Borloo, *ministre d'État, ministre de l'écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, en charge des technologies vertes et des négociations sur le climat.* Monsieur le député, les bâtiments dans le monde représentent 40 % de la totalité des énergies. En France, ce pourcentage est de 42 %. Le bâtiment est le principal secteur d'émissions de gaz à effet de serre.

Le plan d'économies d'énergie du Grenelle de la mer était donc attendu, et il est massif. Pour les particuliers, les logements sociaux, les bâtiments publics, les bureaux et commerces, il représente un montant de 600 milliards d'euros environ. Ce sera autant d'économies pour les particuliers et c'est évidemment un secteur extrêmement créateur d'emplois.

Les trois-quarts des bâtiments d'État ont fait l'objet d'un audit énergétique. Ces études seront achevées au premier semestre 2010, afin que les travaux puissent démarrer. Le parc concerné est gigantesque.

S'agissant des logements sociaux, 30 000 des 800 000 logements sociaux font actuellement l'objet de travaux d'économies d'énergie, en accord avec les partenaires sociaux. Nous sommes en avance sur les prévisions.

Enfin, vous le savez, les particuliers français souhaitent faire des économies d'énergie dans leur logement. Le dispositif du prêt à taux zéro que vous avez voté connaît un succès considérable. En effet, en cinq mois, près de 60 000 éco-prêts à taux zéro ont été souscrits auprès des banques, afin de réaliser des économies d'énergie.

Bref, ce programme est en avance sur les obligations du Grenelle. La reprise française sera verte.

(*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Antoine Herth](#)

Circonscription : Bas-Rhin (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1685

Rubrique : Bâtiment et travaux publics

Ministère interrogé : Écologie, énergie, développement durable et mer

Ministère attributaire : Écologie, énergie, développement durable et mer

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 5 novembre 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 novembre 2009